

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « ELECTIONS DÉPARTEMENTALES DE MISS NORMANDIE 2025 »

Article 1 – Organisation du jeu concours

La société Plu'simple la vie, dont le siège social est situé au **7 rue Havin, 50000 Saint-Lô**, organise un jeu gratuit, sans obligation d'achat, intitulé :

« **Tentez de remporter 2 places pour l'élection des Miss départementales de Normandie !** », du 23 avril 2025 au 30 avril 2025 à 12h00.

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres du personnel de l'organisateur.

Pour valider sa participation, chaque internaute doit :

1. S'abonner au compte Instagram **@plu.simple.la.vie** et au compte **@missnormandie_off**
2. Aimer le post dédié au concours
3. Commenter ce post en mentionnant la personne avec qui il/elle souhaiterait assister à l'événement

Une seule participation par personne est autorisée.

La participation n'est valide que si l'ensemble des conditions ci-dessus sont réunies.

Article 3 – Désignation du gagnant

Un tirage au sort sera effectué le **30 avril 2025 à 12h00** parmi les participations conformes.

Le/la gagnant(e) remportera 2 entrées pour assister à l'élection des miss départementales de Normandie, le **3 mai 2025 au Parc des Expositions de Saint-Lô, à 20h**.

Le gagnant sera contacté en message privé sur Instagram.

Sans réponse sous 24h, un nouveau tirage sera effectué.

Article 4 – Dotation

Le lot mis en jeu est composé de : **2 billets pour assister à l'élection des Miss Départementales de Normandie 2025**

Ce lot ne peut être échangé, ni remboursé, ni envoyé.

Le gagnant devra être présent le **vendredi 02 mai** muni(e) de sa carte d'identité, passeport ou permis de conduire pour récupérer le lot à l'**agence Plu'simple la vie de Saint-Lô, 7 rue Havin**.

Article 5 – Données personnelles

Les données personnelles collectées ne seront utilisées que dans le cadre de la gestion du jeu concours, conformément au RGPD.

Article 6 – Acceptation du règlement

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.